



## RAPPEL DU REGLEMENT DE PARKING

Sur le site de HEP Cèdres, un parking automobile de **18 places** est mis à la disposition des étudiant-e-s pouvant justifier de problèmes de transport particuliers. Un **justificatif et/ou un certificat est nécessaire** pour chacun des points ci-dessous.

- *étudiant-e-s à mobilité réduite, malades ou blessé-e-s*
- *étudiant-e-s ayant des problèmes de transport spécifiques\**

\* = à motiver en annexant les pièces justificatives

Le nombre de places étant limité, la commission en charge des attributions des macarons peut refuser une demande, même justifiée, s'il n'y a plus de place de disponible.

**Vous serez informé-e de la décision prise par courriel à votre adresse mail « hep »**

Décision de la Commission :

ACCORDE

REFUSE